

SMCTOM DE NONTRON

2026/0031

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DE NONTRON**

Nombre de Délégués : En exercice : 70 - Présents : 49 - Votants : 48 - Nombre de voix : 74

L'an deux mille vingt six

Le 22 Juillet 2026 à dix-huit heures

Le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Front sur Nizonne sous la présidence de Monsieur Vincent FARGEAS, Président.

Date de la convocation : 16/07/2026.

Étaient présents : Messieurs VEDRENNE Grégory, BILLAUD Olivier, SUDRET Romain, COULOUMY Romain, BESSIERE Michel, MEYLEU Philippe, LECHARPENTIER Vincent, COLINEAUX Jean-Luc, COUTURIER Daniel, MICHALAK Christian, MOREAU Vincent, PEYROU Alain, TOMASI David, REPOILA Mickaël, REYTHIER Régis, MARCHAND Jean-Marie, GIGNOUX Pascal, FARGEAS Vincent, DUCHANGE Michel, ROCHE Jean-Claude, CHABOT Jean-Michel, LAVAUD Alain, MICHELET Thierry, BRANCHI Fernand, GEREAUD Fabien, COLIN François, LAURENT Christophe, MEGE Patrice, MAGIN Jean-Pierre, GACHON Didier, MASSIAS Gilles, LAGARDE Jean-François, FAYE Jean-Jacques.

Étaient présentes : Mesdames ROUSSEL Brigitte, CLAUZURE Marianna, LIORIT Karine, DESGRANGES Nolwenn, DESCHAMPS Véronique, REBIERE Tiphonie, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, BOURDEAU Liliane, POLETZ Anne-Marie, RAT Sylvie, GOURAUD Sylvie, PEYRONNET Aurélie.

Suppléants remplaçants titulaires : Monsieur JEAN Thierry.

Suppléantes remplaçantes titulaires : Mesdames CRAMAREGEAS Nathalie, RIEU Véronique (titulaire présent), MARTIAL Catherine.

Étaient absents excusés : Messieurs MILLARET Francis, BETEAU Vincent, MOLLON Laurent, DIONNEAU Maxime, D'AREXY David.

Était absente excusée : Mesdames MOLLON Martine, EYDELY Marie-Pierre.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHELET Thierry.

Objet : Délibération portant autorisation de passation d'un marché de travaux pour l'agrandissement et la mise en conformité de la déchèterie de Piégut-Pluviers

Vu l'article R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° 2025/0035 en date du 20/10/2025 retenant l'offre de la société A2i pour la maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement et la mise en conformité de la déchèterie de Piégut-Pluviers,

Vu la délibération n° 2026/0018 en date du 27/04/2026 portant autorisation de lancement de la consultation pour le marché cité en objet,

Vu le lancement de la consultation pour le marché cité en objet, publiée le 01/06/2026 sur la plateforme AWS, prévoyant une remise des offres le 26/06/2026 à 12h00 au plus tard,

Considérant le guichet restreint publié le 08/07/2026 sur la plateforme AWS, prévoyant un dépôt de réponses le 15/07/2026 à 17h00 au plus tard,

Vu le Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) en date du 20/07/2026, dans lequel est annexé le rapport d'analyse des offres relatif au marché cité en objet, élaboré par le maître d'œuvre,

Considérant le rapport d'analyse susvisé,

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical le projet d'agrandissement et de mise en conformité de la déchèterie de Piégut-Pluviers, située au 1068 Route des Etangs 24360 Piégut-Pluviers.

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le rapport d'analyse des offres relatif au marché cité en objet, qui fait apparaître la remise des offres suivantes :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat	Montant de l'offre globale HT	Adresse du siège social	Etablissement pour l'exécution des prestations	Adresse de l'Etablissement pour l'exécution des prestations
BDB Travaux Publics	353 244,24€	13 Rue du Commandant Charcot 33290 BLANQUEFORT	BDB Travaux Publics - Etablissement secondaire	ZAE Grand Font 985 Rue Jules Supervielle 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
EIFPAGE ROUTE	491 518,30€	21 Avenue de Canteranne 33608 PESSAC CEDEX	EIFPAGE ROUTE- Etablissement Donzenac	ZA D'Escudier 19270 DONZENAC
LAGARDE ET LARONZE	444 464,35€	« Charpenet » 24120 TERRASSON	LAGARDE ET LARONZE	Les Farges 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC
EUROVIA	378 445,90€	18 Rue Thierry Sabine BP 90353 33694 MERIGNAC Cedex	EUROVIA - Agence de Périgueux	26 Boulevard Jean Moulin 24660 COULOUNIEUX -CHAMIER
COLAS	375 020,80€	1 Rue du Colonel Pierre Avia CS 81755 75730 PARIS Cedex	COLAS - Etablissement de Dordogne	Le Perrier 51 Route de Montanceix 24110 SAINT ASTIER
NGE ROUTES	475 769,77€	Parc d'Activités de Laurade Saint Etienne du Grès CS60009 13151 TARASCON Cedex	NGE ROUTES - Agence de Travaux	ZA Les Rebières 24750-BOULAZAC ISLE MANOIRE

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que la CAO réunie en date du 20/07/2026 a émis un avis d'attribution du marché de travaux cité en objet, au candidat COLAS, conformément au rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical, après présentation du rapport d'analyse des offres et de l'avis de la CAO du 20/07/2026, de :

- D'approuver l'avis d'attribution de la CAO en date du 20/07/2026 portant l'entreprise COLAS comme candidat attributaire du marché cité en objet,
- De retenir l'offre du candidat COLAS pour le marché de travaux cité en objet,
- D'autoriser monsieur le Président à notifier le marché de travaux cité en objet au candidat retenu,
- D'autoriser monsieur le Président à signer tous les documents afférents au marché de travaux cité en objet.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'avis d'attribution de la CAO en date du 20/07/2026 portant l'entreprise COLAS comme candidat attributaire du marché cité en objet,
- De retenir l'offre du candidat COLAS pour le marché de travaux cité en objet,
- D'autoriser monsieur le Président à notifier le marché de travaux cité en objet au candidat retenu,
- D'autoriser monsieur le Président à signer tous les documents afférents au marché de travaux cité en objet.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Président

Vincent FARGEAS

